

FONCIER
AMÉNAGEMENT



Département de la Sarthe
Commune de Voivres lès le Mans
"Le Clos du Four à Chanvre"



PLAN DE COMPOSITION
Echelle 1/750

Maître d'Ouvrage : Foncier Aménagement
3 Rue René Hatet - Appt n°002
72000 Le Mans
Tél.: 02.43.86.64.76

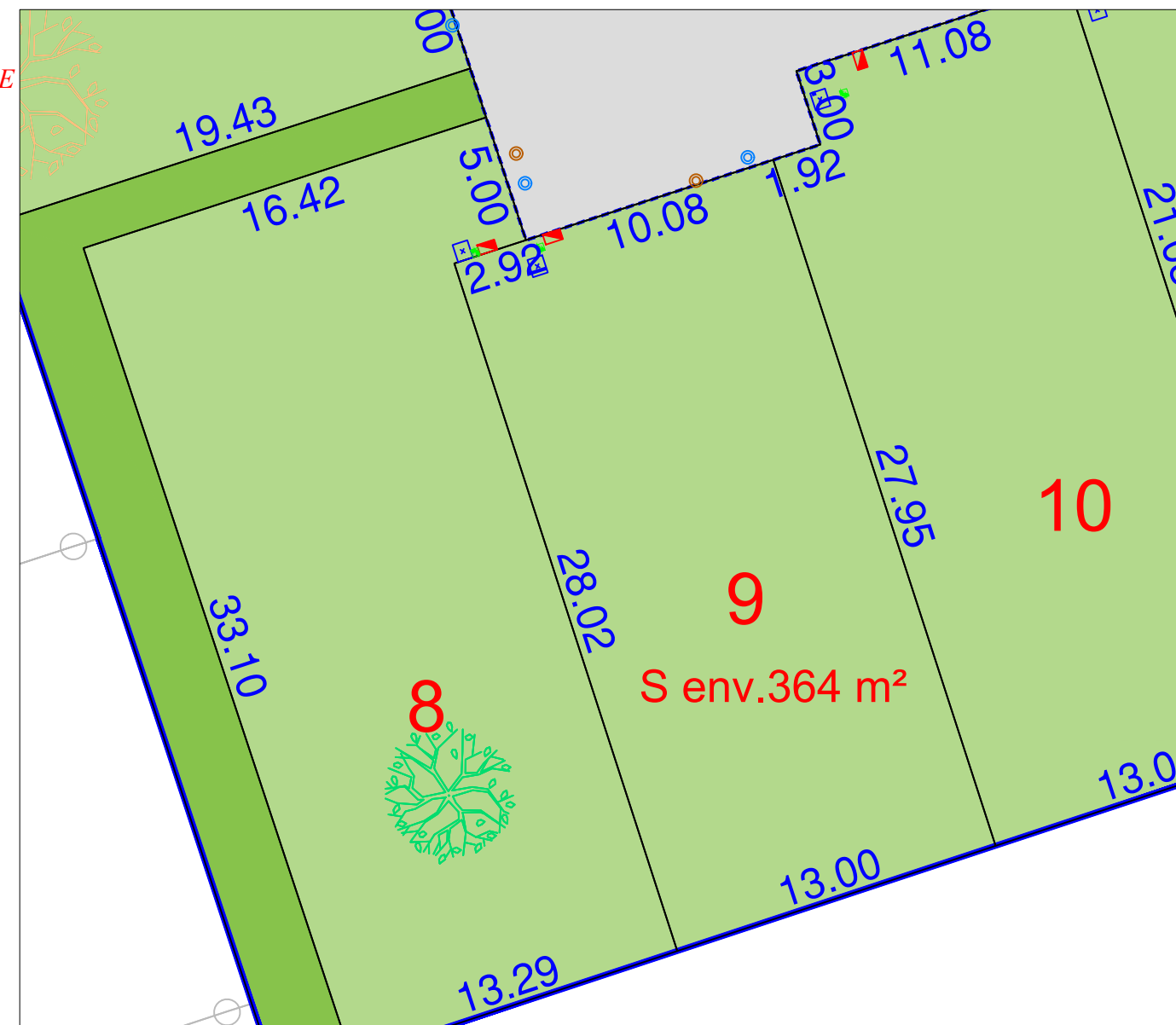
Géomètre-Expert : Cabinet LOISEAU
SELARL de géomètres-Experts
13 bis rue Jean Gremillon
72000 LE MANS
Tél : 02.43.23.38.10 fax : 02.43.41.42.06

Plan de bornage
Lot 9
Echelle : 1/250



Section AB n°
Superficie : 364m²
Surface de plancher : 250m²

PROVISOIRE



Lots



Espaces verts



Voirie



bordures préfa. type P1 (vue 2 cm)



Emprise lotissement

67.47

Cote planimétrique

67.47

Cote planimétrique



Borne OGE plaque nouvelle

67.68

Cote altimétrique TN (avant travaux)

67.68

Cote altimétrique voirie projet



Coffret ENEDIS



Citerneau



Boîte de branchement EP



Boîte de branchement EU



Regard préfa. 30x30 mutualisée
TELECOM+FIBRE

N.B: La position des branchements et des réseaux est indicative.
Les cotes indiquées sur le plan sont indicatives.



Ref: 21677

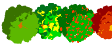
Etabli le 01 Juillet 2025

Règlement Graphique
Lot 9
Echelle : 1/250



NB: Les dispositions sur le règlement graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur.

PROVISOIRE



Haies à planter à la charge de l'aménageur



Emprise lotissement



Accès imposé à charge de l'acquéreur



Zone inconstructible pour les garages et annexes au bâtiment principal (2m de large)



Haie à conserver



Arbres à conserver sauf en cas de gêne pour les constructions



Arbres à conserver (Chêne)

NB: le règlement graphique est issu du PA10 du Permis d'Aménager réalisé en juin 2021 arrêté n°PA072

Etabli le 03 Mai 2024